

Contrat pédagogique – Année universitaire 2023/2024

Master 2 Droit de la création et numérique

Responsable pédagogique : Jean Lapousterle

	Nom - Prénom	N°	Etudiant					
Tél.	Email (pré	enom.nom) :		(@unive	rsite-pa	aris-sa	ıclay.fr

	Choix	ECTS	СМ		Evalua		
Enseignements				TD	Session 1	Session 2	Seuil de compensation
Semestre 3		30					10/20
Maîtriser les fondamentaux							
Nouvelles techniques et droit des obligations		4	20		ECI		7/20
Propriété intellectuelle et créations numériques 1 : logiciels, bases de données et œuvres multimédias		5	30		ECI		7/20
Propriété littéraire et artistique		5	20		ECI		7/20
Valoriser et défendre le patrimoine incorporel							
Pratique contractuelle en droit de la propriété littéraire et artistique		4	20		ECI		7/20
Procédures judiciaires, contentieux et propriété intellectuelle		4	20		ECI		7/20
Intégrer les transformations et les enjeux internationaux							
Pratique de l'anglais en IP/IT		3		30	ECI		7/20
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et / ou de recherche							
Projets tutorés / clinique IP/IT		1		10	VSN	VSN	7/20
Elargir la perspective 1 UE au choix :							
Principes et fondements de la propriété industrielle		4	20		ECI		7/20
Connaissance des systèmes d'information et des réseaux		4	20		ECI		7/20
Droit social et TIC		4	20		ECI		7/20
Semestre 4		30					10/20
Maîtriser les fondamentaux							
Droits voisins & gestion collective de la propriété littéraire et artistique		3	20		ECI		7/20
Propriété intellectuelle et créations numériques 2 : internet et réseaux		5	30		ECI		7/20
Valoriser et défendre le patrimoine incorporel							
Pratique contractuelle des systèmes informatiques		3	20		ECI		7/20
Appréhender l'environnement technologique et économique de l'innovation							
Approche de l'élaboration et du fonctionnement des logiciels		2	20		ECI		7/20
Intégrer les transformations et les enjeux internationaux							
Introduction to copyright Law		3	20		ECI		7/20
Droit international et conventionnel de la propriété intellectuelle		3	20		ECI		7/20
Séminaires d'actualité internationale / cycle de conférences		1		30	VSN	VSN	
Mener à bien un projet d'insertion professionnelle et/ou de recherche							
Pratique professionnelle et recherche scientifique		4			Mémoire / soutenance	Mémoire / soutenance	10/20
Elargir la perspective 2 UE au choix :					Soutoridillog	Journaline	
Droit des données personnelles		3	20		ECI		7/20
Droit pénal spécial des technologies et des médias numériques		3	28		ECI		7/20
Droit de la concurrence et propriété intellectuelle		3	20		ECI		7/20
Economie de la propriété intellectuelle		3	20		ECI		7/20
Total annuel		60					



Contrat pédagogique - Année universitaire 2023/2024

Master 2 Droit de la création et numérique

Responsable pédagogique : Jean Lapousterle

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

Conditions de validation de l'année de Master 2:

- Les 2 semestres doivent être validés (« Admis »), sans compensation entre les semestres.
- La compensation des UE est possible au sein de chaque semestre.
- Les UE dont le seuil de compensation est de 10/20, ne sont ni compensables ni compensantes.

via	Https://audi	iio.uiii	versite-paris-se	iciay.ii	/actival	unique	contact pour	toute com	mun	iication	aumm	iistiative) et avoir pris comiaissa	ii iC C
du F	Règlement	des	études ainsi	que	des	modalités*	particulières	applicables	à	cette	fiche	pédagogique consultables sur	le
site	site https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-controle-des-connaissances-mcc												
													1
											Date et signature de l'étudiant		

Je soussigné(e)...... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)